

COMMUNE de CAUMONT-sur-AURE

Compte rendu de la séance du conseil municipal du 13 mars 2023

L'an deux mil vingt-trois, le treize mars, à dix-huit heures, les membres du conseil municipal, dûment convoqués, se sont réunis à la mairie sous la présidence de Christophe LE BOULANGER, maire.

Date de convocation : 02 mars 2023

La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la mairie le 02 mars 2023.

Membres en exercice	23
Membres présents et représentés	19
Quorum : 12 présents	Atteint
Membres absents et excusés	4
Membres ayant donné pouvoir	3

Membres présents : BEZIERS Jean-Marie, BOUVIER Corinne, BROUILLAD Jean-Luc, GENNEVIEVE Michel, HANICOT Nathalie, LARUE Serge, LAURENT Gilles, LEJEUNE Michel, LESENECHAL Marie-Josèphe, MAHE Roger, MOREAU Bérengère, PERALDI Sandra, ROHAUT Thierry, TANNEUR Claire, VAUGELADE Martine.

Membres absents : Prisca DESFAUDAIS, Samuel HYAU, Madeleine JUEL,

Membres excusés : Jean-Paul THOMAS

Membres ayant donné pouvoir : Carine LEPREVOST à Christophe LE BOULANGER, Michel PORET à Serge LARUE, Estelle DUVAL à Corinne BOUVIER

Secrétaire de séance : Marie-Josèphe LESENECHAL

Approbation du compte rendu de la réunion du conseil du 16/02/2023

Observations du conseil : NEANT

Compte rendu approuvé par les membres présents lors de la séance du 16/02/2023.

Ajout points à l'ordre du jour

Le maire sollicite l'autorisation d'ajouter le point suivant à l'ordre du jour :

- Embauche d'un agent dans le cadre des contrats aidés – PEC - Micro-Folie/Médiathèque

Décision du conseil : adopté à l'unanimité.

Administration générale

1. Anacrouses – Rapport d'activité 2022 et projets 2023

Exposé des représentants de l'association Anacrouses, Caroline TORTORICI et Nicolas AUGUET.

Présentation du rapport d'activités 2022 et du compte de résultats 2022.

Sollicite le versement d'une subvention de 12 000€ pour 2023.

Observations du conseil :

Approuve et valide toutes les actions mises en place sur le territoire par l'association.

Mme MOREAU : en contrepartie d'un versement possible de 12 000€, demande à ce que les enfants du primaire puissent également bénéficier de l'aide aux devoirs comme les collégiens. A suivre.

2. Prise acte du Rapport d'Orientations Budgétaires de PBI

Le ROB a été préalablement transmis aux conseillers.

Décision du conseil : prend acte du ROB 2023 de PBI. Adopté à l'unanimité.

Affaires budgétaires

3. Approbation des comptes de gestion 2022

Décision du conseil :

Approuve les comptes de gestion, dressés par le Centre de Gestion de Vire, antenne des Monts d'Aunay, à Aunay-sur-Odon,

- Du budget principal de la commune de Caumont-sur-Aure
- Du budget annexe Assainissement – Caumont-l'Eventé,
- Du budget annexe Lotissement rte de Torigni – Caumont-l'Eventé.
- Du budget annexe Lotissement rue Thiers – Caumont-l'Eventé

Adopté à l'unanimité.

4. Approbation des comptes administratifs 2022

Conformément à l'article L 2121-4 du CGCT, le maire quitte la séance au moment du vote du compte administratif. Le conseil municipal siège alors sous la présidence de Monsieur Roger MAHE, conseiller municipal.

Caumont-sur-Aure

<u>Fonctionnement</u>		<u>Investissement</u>		<u>Restes à réaliser</u>	
Résultats reportés 2021	1 148 332,39	Résultats clôture 2021	397 080,22		
Dépenses de l'exercice	1 600 855,43	Dépenses exercice	4 198 342,84	Dépenses investissement	159 158,59
Recettes de l'exercice	1 957 847,03	Recettes exercice	2 805 212,28	Recettes investissement	1 364 636,63
Résultat de l'exercice	356 991,60	Résultat exercice	-1 393 130,56	Solde	1 205 478,04
Résultat clôture 2022	1 505 323,99	Résultat clôture 2022	-996 050,34		

Adopté à l'unanimité des membres présents et représentés.

Assainissement - Caumont-l'Eventé

<u>Fonctionnement</u>		<u>Investissement</u>	
Résultats reportés 2021	77 828,74	Résultats clôture 2021	46 022,26
Dépenses exercice	115 627,86	Dépenses exercice	24 756,74
Recettes exercice	139 012,75	Recettes exercice	26 125,00
Résultat exercice	23 384,89	Résultat exercice	1 368,26
Résultat clôture 2022	101 213,63	Résultat clôture 2022	47 390,52

Adopté à l'unanimité des membres présents et représentés.

Lotissement rte de Torigni - Caumont-l'Eventé

<u>Fonctionnement</u>		<u>Investissement</u>	
Résultats reportés 2021	0,00	Résultats clôture 2021	76 230,31
Dépenses exercice	81 626,47	Dépenses exercice	203 592,53
Recettes exercice	81 626,47	Recettes exercice	233 669,69
Résultat exercice	0,00	Résultat exercice	30 077,16
Résultat clôture 2022	0,00	Résultat clôture 2022	106 307,47

Adopté à l'unanimité des membres présents et représentés.

Lotissement rue Thiers - Caumont-l'Eventé

<u>Fonctionnement</u>		<u>Investissement</u>	
Résultats reportés 2021	0,00	Résultats clôture 2021	0,00
Dépenses exercice	0,00	Dépenses exercice	0,00
Recettes exercice	0,00	Recettes exercice	0,00
Résultat exercice	0,00	Résultat exercice	0,00
Résultat clôture 2022	0,00	Résultat clôture 2022	0,00

Adopté à l'unanimité des membres présents et représentés.

5. Affectation du résultat

Le conseil municipal constate que le compte administratif présente :

En section de fonctionnement

- Un résultat de clôture de l'exercice 2021 1 148 332,39
- Un résultat positif pour l'exercice 2022 356 991,60
- Soit un résultat de clôture de l'exercice 2022 **1 505 323,99**

En section d'investissement

- Un résultat de clôture de l'exercice 2022 -996 050,34
- Un solde des restes à réaliser 2022 1 205 478,04
- Soit un besoin de financement de **0,00**

Décide d'affecter ce résultat comme suit :

En section d'investissement de l'exercice 2023

- Au compte 1068 (recettes) **0,00**

En section de fonctionnement de l'exercice 2023

- Le solde au compte 002 (résultat reporté) **1 505 323,99**

Décision du conseil : adopté à l'unanimité.

6. Création budget annexe « Restructuration Place St Clair de Caumont »

Décision : Pas de budget annexe, mais création d'un numéro de programme spécifique dénommé « Place St Clair » en dépenses et recettes d'investissement du BP 2023. Adopté à l'unanimité.

7. Indemnité de gardiennage de l'église de Caumont

Pour l'année 2023, l'indemnité applicable pour le gardiennage des églises communales reste équivalente à celle fixée en 2022, soit :

- **479,86 €** pour un gardien résidant dans la commune où se trouve le lieu de culte.

Décision du conseil : adopté à l'unanimité.

8. Acquisition de tables pliantes rondes et rectangulaires pour les salles polyvalentes de Caumont et de La Vacquerie

Le maire présente au conseil le devis transmis par l'entreprise SCE – Coll Equip, à Meyzieu cedex 69881, pour l'acquisition de tables et chariots, pour les salles polyvalentes des communes déléguées de Caumont et La Vacquerie, pour un montant de **7 577,50€ HT, soit 9 291,72€ TTC**. Ce devis comprend :

- 20 tables pliantes rondes Ø178 cm
- 2 chariots pour table ronde
- 30 tables pliantes rectangulaires 200x90 cm
- 2 chariots pour table rectangulaire

Décision du conseil : adopté à l'unanimité.

9. Cimetière commune déléguée de La Vacquerie – Reprise de concessions

Le maire présente au conseil le devis transmis par la Maison PLESSIS, pompes funèbres – marbrerie à Caumont-l'Eventé 14240 Caumont-sur-Aure, concernant la reprise de concessions au cimetière de la commune déléguée de La Vacquerie, pour un montant de **4 208,33€HT, soit 5 050,00€ TTC**.

Ce devis comprend,

La reprise de concessions :

- concession pleine terre : enlèvement des restes de sépultures sans creusement (14 concessions),
 - concession caveau avec destruction caveau existant, remise en terrain vierge (1 concession),
 - concession caveau avec remise en état du caveau pour transformation en ossuaire (1 concession),
- Fourniture et pose d'un caveau provisoire (équivalant caveau 1 place)

Décision du conseil : adopté à l'unanimité.

10. Réalisation d'un espace sportif (skate-park, fitness, etc.) sur le territoire de la commune

Monsieur le Maire que dans le cadre des JO 2024, l'Agence Nationale du Sport a développé le plan 5000 terrains de sport ouvrant le droit à des subventions pour développer la pratique sportive dans la commune.

Monsieur le Maire propose au conseil municipal la création d'un Skate-Park permettant la pratique du skate, rollers, trottinettes BMX et d'un Street Workout (équipement de fitness), ainsi qu'un espace de convivialité à côté du terrain de foot et des terrains de tennis. Ceci permettra de dynamiser cette zone et d'encadrer la pratique des sports de glisses urbains, réduisant ainsi la pratique sauvage sur les équipements publics. De plus, l'implantation de ces équipements permettront de développer le lien social intergénérationnel et d'avoir des espaces pour toutes les générations car des jeunes pour les 3/8ans seront installés Place Saint Clair.

Programme :

- Terrassement pour l'implantation des équipements de Skate ; Modules de skate et fitness ; Installation d'un espace de convivialité ; Installation de filets pare ballon pour ne pas avoir de conflit d'usage entre les différentes pratiques sportives ; Remplacement des toilettes publics.



Monsieur le Maire présente le plan de financement prévisionnels pour la réalisation des travaux :

EQUIPEMENTS SPORTIFS		
DEPENSES		
Actions	Montant HT	Montant TTC
TRAVAUX		
Terrassement + enrobé	100 000 €	120 000 €
Remplacement WC	15 000 €	18 000 €
Végétaux	10 000 €	12 000 €
TOTAL TRAVAUX	125 000 €	150 000 €
FOURNITURES		
Module Skate-Park	65 847 €	79 016 €
Module Fitness	14 000 €	16 799 €
Grille pare ballon	3 000 €	3 600 €
Espace convivialité	2 000 €	2 400 €
TOTAL FOURNITURE	84 847 €	101 816 €
TOTAL GENERAL	209 847 €	251 816 €
EQUIPEMENTS SPORTIFS		
RECETTES		
ANS 80% des équipements sports	172 653 €	
FCTVA	21 623 €	
Autofinancement	57 540 €	
TOTAL	251 816 €	

Décision du conseil : adopté à l'unanimité.

11. Sécurisation des écoles – Demande de subvention

Le maire présente au conseil le devis établi par l'entreprise BECEL Electricité, à Caumont-l'Eventé 14142 Caumont-sur-Aure, pour l'installation d'une alarme à l'école élémentaire Jean-Louis Etienne et à l'école maternelle Les Petits Chercheurs d'Aure, répondant aux normes PPMS, pour un montant de **14 528,07€ HT, soit 17 433,68€ TTC.**

Décision du conseil : adopté à l'unanimité.

Urbanisme/Patrimoine/Défense incendie

12. Lotissement rue Thiers – Maîtrise d'œuvre

Sujet reporté.

13. Transfert de voiries et de terrains

Sujet reporté.

Travaux – Personnel – M. ROHAUT, adjoint au maire

14. Convention d'utilisation du service de remplacement du CDG14 pour la période du 09/05/2023 au 13/07/2023

Le Maire expose au conseil municipal que la loi prévoit que les Centres de Gestion peuvent mettre des agents à disposition des collectivités qui le demandent pour assurer le remplacement d'agents momentanément indisponibles. Pour assurer la continuité du service, le maire propose d'adhérer au service de remplacement du CDG14 et présente la convention type à partir de laquelle les demandes de mise à disposition de personnel à titre onéreux pourront être adressées au CDG14.

Décision du conseil : adopté à l'unanimité.

15. Prise en charge frais de déplacement et de repas des bénévoles de la Médiathèque

Le maire rappelle que la bibliothèque municipale est pour partie animée par des équipes de bénévoles. Ces bénévoles sont amenés, dans le cadre de ce service public, à effectuer des déplacements pour le compte de la commune, en particulier pour leur formation, leurs relations avec la Bibliothèque Départementale et leurs achats en librairie. Conformément à la réglementation en vigueur, le conseil municipal autorise le remboursement par la commune de leurs frais de déplacements, y compris ceux effectués avec leur véhicule personnel, et de repas selon les règles applicables aux fonctionnaires territoriaux.

Décision du conseil : adopté à l'unanimité.

Observations :

Question : Mme LESENECHAL soulève de nouveau la question de l'assurance des bénévoles de la médiathèque.

Réponse : M. MAHE, responsable de ce dossier : en cours de réalisation.

16. Recrutement par contrat PEC CUI CAE – Micro-Folie et Médiathèque

Dans le cadre du dispositif parcours emploi compétences, un CUI – CAE pourrait être recruté au sein de la commune, pour exercer les fonctions de :

- musée numérique, ateliers et réalité virtuelle (Micro-Folie) et médiathèque, à raison de 35 heures par semaine (*20 heures minimum*).

Ce contrat à durée déterminée serait conclu pour une **période de 12 mois, à compter du 07 mai 2023** (*9 mois minimum, 12 mois maximum – renouvelable de 6 à 12 mois*).

La rémunération ne peut être inférieure au SMIC horaire.

Décision du conseil : adopté à l'unanimité.

Affaires scolaires – Mme VAUGELADE, adjointe au maire

17. Compte rendu

Mme VAUGELADE : prochain conseil d'école fin mars (regroupant écoles élémentaire et maternelle).

18. Compte rendu

A partir de maintenant jusqu'à la fin d'année scolaire : l'APE organise la collecte des papiers (pour le renouvellement des livres de la bibliothèque de l'école) – A déposer dans les deux cours des écoles.

RAPPEL - INFO : Appel aux bénévoles pour le fonctionnement de la médiathèque et la micro-folie :
candidater : mediathèque@caumont-sur-aure.fr

Observations : Relecture des pages du site de la commune, chaque conseiller sera destinataire de quelques pages.

Association – Affaires sociales

19. Subventions versées aux associations

Présentation du prévisionnel. Sujet à inscrire à l'ordre du jour de la séance d'avril prochain.

20. Affaires diverses

Circuits pédestres

M. LAURENT : dossier en cours.

Projet d'aménagement de la Place St Clair

M. LAURENT : sorties piétonnes rue de la Ferrière dangereuses, à revoir.
Revoir également l'agencement du parking, actuellement sans issue.

Travaux collègue

Propreté du chantier : objets divers signalés sur la voirie.

Dossier succession GUILLEMETTE

Dossier suivi par M. PORET.

Prochaines réunions

Réunion préparatoire : lundi 27 mars 2023 à Livry.

Réunion du conseil : jeudi 6 avril 2023 à 18h, salle du conseil de Caumont.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h15.